



Déclaration 2044 : pas assez de lignes pour travaux

Par **lucien04**, le **21/04/2019** à **11:31**

BonjourrnL'imprimé(internet) prévoit 6 lignes alors que j'ai 8 travaux.Que faire?rnMerci

Par **morobar**, le **22/04/2019** à **08:48**

Bonjourrna) interroger sous forme de mail "rescrit fiscal" le contrôleur des impôtsrnb) indiquer voir note manuscrite jointe et consolider le total dans la case adéquate.

Par **lucien04**, le **22/04/2019** à **09:51**

Bonjour,rnd'accord pour le "a" quant au "b" c'est impossible puisque déclaration en ligne.rnMerci

Par **Visiteur**, le **22/04/2019** à **11:52**

Bonjour,rnRegardez à la fin de votre déclaration 2042, il vous est demandé si vous avez quelque chose à ajouter (précisions que vous souhaitez apporter). rnVous pouvez aussi reprendre ensembles certains travaux. le principale étant que les sommes soit lisibles, que le total corresponde et que vous possédiez bien les preuves en cas de contrôle.

Par **flocroisic**, le **29/04/2019** à **00:24**

bonjourrrnLe rescrit : il faut 6 mois et correspond à une demande d'explication d'un texte de loi et non " où je met les 2 autres lignes"rrn[citation]Le rescrit fiscal vous permet d'obtenir la position de l'administration sur le sens et la portée d'un texte fiscal en application de l'article L. 80 A alinéa 1 du livre des procédures fiscales (LPF).[/citation]rrnVous completez les 6 premieres lignes sur la 2044rnet les 2 suivantes, vous les mettez dans le cadre mention expresse de la 2042, en fin de declaration de revenu (la 2042)